



Pigistes d'Euronews : pas de répit pour le mépris

28 ans après la création de la chaîne de télévision pan-européenne d'information internationale en continu basée à Lyon, la direction d'Euronews continue de considérer ses journalistes pigistes comme des sous-journalistes.

La direction refuse de respecter leurs droits et de les inclure dans le Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) annoncé aux salarié·e·s en novembre dernier. Impossible donc pour les journalistes pigistes qui le souhaiteraient de pouvoir bénéficier des mesures d'accompagnement négociées. Ne pas les inclure dans un PSE, c'est contester leur qualité de salarié.

Le SNJ dénonce une rupture du principe d'égalité de traitement entre les salarié·e·s. Et appelle la direction à faire marche arrière.

Cachez ces pigistes que la direction ne saurait voir. Enfin, sauf quand ça l'arrange !

Les journalistes pigistes font pourtant partie de la vie de l'entreprise au quotidien : de jour comme de nuit, toute au long de l'année et notamment pendant les périodes de fêtes, les jours fériés...

Leur présence a même été très remarquée pendant la pandémie. Au début de la crise, quand la peur avait gagné les esprits, ce sont surtout les pigistes qu'on voyait posté·e·s dans les locaux de l'entreprise.

Un dévouement ancien, toujours d'actualité, mais jamais récompensé :

- chômage partiel non appliqué aux journalistes pigistes pendant la pandémie, et ce en désaccord avec la réglementation qui veut qu'un employeur fournisse travail ET REVENUS à ses salarié·e·s ;
- barème de piges inexistant. La direction refuse d'ouvrir des négociations pour le créer malgré les demandes répétées des élu·e·s SNJ. Les pigistes sont donc payé·e·s

différemment selon les langues (français, espagnol, portugais, allemand, italien, russe, arabe, farsi...) et au sein même d'une langue. Priorité à l'opacité ;

- irrégularités dans la prise en compte du calcul de leur ancienneté ;
- diminution des piges au fil des coupes budgétaires depuis plus d'une année sans compensation, en utilisant les pigistes comme variables d'ajustement ;
- 50 euros par jour pour se loger ET manger : c'est désormais la nouvelle règle depuis le 1er janvier pour les pigistes non-lyonnais·e-s, alors que jusque-là l'entreprise s'occupait de les loger, et de leur défrayer un repas par jour ;
- abus de CDDU.

Les grand·e·s oublié·e·s, même pour le message de bonne année !

En ce mois de janvier, et après une année extraordinaire liée à la pandémie de Covid-19, même pas un message pour la bonne année. Le président du directoire en a pourtant rédigé un, mais il n'a été adressé qu'aux seul·e·s salarié·e·s dits « permanents ».

A Lyon, le 17 janvier 2021